

FICHE D'INSCRIPTION

MILKA DANCE ACADEMY (Saison 2025/2026)



1- Cours choisi(s)

☐ Adhésion à l'association obligatoire	15 €
☐ JUNIORS (avancés) année de naissance 2011/2012 – Mardi de 19h45 à 21h00 :	160 €
☐ JUNIORS (deb/inter) année de naissance 2009/2012 – Mercredi de 17h00 à 18h00	145 €
☐ KIDS (débutants/intermédiaire) année de naissance 2016 à 2013 – Mercredi de 18h00 à 19h00	145€
☐ Modern'Fusion (intermédiaire) à partir de 18 ans – Mercredi de 19h00 à 20h15 :	160 €
☐ Heels Dance (intermédiaire) à partir de 16 ans – Mercredi de 20h15 à 21h30:	160 €
☐ Heels Dance (débutant) à partir de 16 ans – Jeudi de 19h00 à 20h00 : (sans spectacle)	145 €
☐ Modern'Fusion (débutant) à partir de 18 ans – Jeudi de 20h00 à 21h00 :	145 €
☐ Street Dance (débutant/intermédiaire) à partir de 14 ans – Vendredi de 18h00 à 19h00 :	145 €
☐ Street Dance (avancé) à partir de 15 ans – Vendredi de 19h00 à 20h00 :	145 €
☐ Dance Perform (avancé/pré-professionnel) à partir de 15 ans – Vendredi de 20h00 à 21h45 :	200 €
☐ Ajout d'un 2 ^{ème} cours/semaine ¹ (Précisez lequel :.....)	100 €
☐ Ajout d'un 3 ^{ème} cours/semaine ¹ (Précisez lequel :.....)	60 €

¹ : **La réduction se fait sur le ou les cours le/les moins cher/s** ⚠ Le cours choisi sera validé ou non par Camille en fonction de votre niveau. ⚠

2- Renseignements :

Nom de l'adhérent		Prénom de l'adhérent	
Adresse		Code postal	
Ville		Date de naissance	
Téléphone obligatoire (des parents pour les mineurs)			
E-mail obligatoire (des parents pour les mineurs)			
Nom et Prénom du représentant légal pour les MINEURS			
PERSONNE A CONTACTER EN CAS D'URGENCE :			
Nom		Prénom	
Téléphone fixe		Téléphone portable	

3- Participation au projet vidéo :

· Une année sur deux, l'école organise un spectacle de fin d'année sur scène ; l'année suivante, un **projet vidéo** est réalisé.

Cette année, le projet vidéo aura lieu le **dimanche 24 mai 2026** (prévoyez la journée entière).

Conditions de participations :

. Engagement annuel et définitif.

. Présence obligatoire à tous les cours (sauf absences exceptionnelles : maladie, impératif professionnel justifié, évènement familial majeur.) → Valable également pour ceux qui ne participent pas au projet.

. Au-delà de **8 absences dans l'année**, la participation au projet sera annulée.

. Toutes absences injustifiées pourront entraîner une **exclusion du projet**.

Important : Un désistement tardif compromettant le travail collectif entraînera une non-reconduction de l'inscription l'année suivante.

Ceux qui souhaitent participer au spectacle sont prioritaires dans les inscriptions.

Participez-vous (ou votre enfant) au projet vidéo (sauf Heels débutant) le **dimanche 24 mai 2026** :

☐ Oui

☐ Non

4- Modalités de règlement :

· Je règle le montant par espèce ou par chèque à l'ordre de « Milka Dance Academy » en n'oubliant pas d'inscrire le NOM et PRÉNOM de l'adhérent au dos de celui-ci :

Montant total des cours choisis :€ (*Le chèque d'adhésion de 15€ est à faire à part de la cotisation et sera encaissé le 10/10/25*)

Application de la réduction pour les familles (-40 € / personne en +) : ☐ (*si vous cochez la case, précisez le nom et prénom de la ou les personnes concernées*) :

Montant total après réduction :€

· Je règle le montant en :

☐ Espèce (règlement du montant dans sa totalité)

☐ 1 chèque (encaissé le 10/10/25)

☐ 2 chèques (encaissés le 10/10/25 et le 10/11/25) d'un montant de€ et€

☐ 3 chèques (encaissés le 10/10/25, le 10/11/25 et le 10/12/25) d'un montant de€,€ et€

Veuillez s'il vous plaît faire des montants sans centimes et indiquer au dos les dates d'encaissement.

5- Cours d'essais :

En tant que nouvel adhérent, vous avez la possibilité de faire des cours d'essais lors des deux premières semaines de septembre. Pour ce faire, il faut quand même remplir et envoyer le dossier d'inscription. Passé le mois de septembre, si vous prenez la décision d'arrêter, les cotisations vous seront rendues ou détruites. Si vous prenez la décision de continuer, le dossier sera alors validé et plus aucun remboursement ne sera possible.

Sachez que les personnes désireuses de passer par les cours d'essais ne sont pas prioritaires sur les inscriptions.

Je souhaite passer par les cours d'essais :

☐ OUI

☐ NON

6- Autorisation de diffusion d'image :

Dans le cadre des cours de danse et des scènes extérieurs (pour les Cies), des photos et des tournages vidéo pourront être réalisés et postés sur nos réseaux sociaux, YouTube et tout autre support (journaux, site internet, etc.)

☐ Adhérent MAJEUR :

Je soussigné(e).....☐ **Autorise** la publication de photos et vidéos dans lesquelles j'apparaît.

☐ **N'autorise pas** la publication de photos et vidéos dans lesquelles j'apparaît.

☐ Adhérent MINEUR – Autorisation du représentant légal :

Je soussigné(e).....

☐ **Autorise** la publication de photos et vidéos dans lesquelles mon enfant apparaît.

☐ **N'autorise pas** la publication de photos et vidéos dans lesquelles mon enfant apparaît.

7- Règlement et certificat médical :

☐ J'ai bien lu et **j'accepte** le règlement intérieur. **GARDEZ-EN UN EXEMPLAIRE.**

ATTENTION : Nous avons à cœur à ce que les nouveaux élèves ainsi que leurs parents comprennent l'engagement nécessaire dans cette école. C'est pourquoi nous insistons fortement sur la lecture (dans son entièreté) de notre règlement.

· Je fournis un **certificat médical (valable 3 ans)** avec le dossier d'inscription : ☐ Oui ☐ Non

Si **non**, je rempli et joint un **questionnaire de santé** trouvable sur internet destiné aux pratiques sportives.

8- Pièces obligatoires à joindre :

Pour que votre inscription soit **prise en compte**, le dossier devra être **remis complet, daté et signé, accompagné de toutes les pièces justificatives demandées, au plus tard le dimanche 7 septembre 2025.**

En cas de cours complets à la réception du dossier, **l'accès aux créneaux souhaités ne pourra pas être assuré.**

☐ Certificat médical datant de moins de 3 mois au 1^{er} septembre **ou** un questionnaire de santé rempli

☐ Le paiement de la cotisation annuelle

☐ Un chèque d'adhésion de 15€

☐ Le règlement intérieur signé (gardez un exemplaire pour vous)

Acceptation des inscriptions selon la limite des places disponibles.

Les cours débuteront à partir du **mardi 16 septembre 2025** et se termineront le **vendredi 19 juin 2026**

MERCI DE DÉPOSER VOTRE DOSSIER A L'ADRESSE SUIVANTE (dans la boîte aux lettres) : **12 RUE RENÉ LAËNNEC 85500 LES HERBIERS.** Nous n'acceptons pas les versions numériques.

A.....

Le.....

Signature précédée de la mention « **Lu et approuvé** » :